

Malika KEBBAS
Université Saad Dahlab de Blida
Laboratoire LISODIP
Attika ABBES-KARA
ENS d'Alger
Laboratoire LISODIP

La variation linguistique en Algérie : facteur de facilitation et/ou de complexification de la communication ?¹

Résumé :

Le poids de l'histoire et les contacts entre les différentes civilisations, cultures et langues qui ont marqué l'Algérie dans le façonnement du paysage sociolinguistique est important pour mieux saisir la place et le rôle de la variation dans la société algérienne. Celle-ci se caractérise par des pratiques plurilingues, issues de brassages subsistant jusqu'à nos jours et dont les effets sont perceptibles dans les pratiques langagières marquées par de nombreux phénomènes linguistiques comme l'alternance codique, les emprunts, le code mixing.

Notre communication portera d'une part, sur la place du français au contact des autres langues afin de saisir le rôle de la variation comme facteur de facilitation de la communication, de la cohésion dans les échanges et l'intercompréhension. D'autre part, il s'agira de se demander si l'utilisation de la variation peut, dans certains contextes, complexifier les échanges et constituer un obstacle au bon fonctionnement de la communication non seulement au niveau scolaire et universitaire mais également dans les milieux socioéconomique et professionnel. Nous nous référerons aux concepts de simplification/facilitation et de complexification tels que définis par J.-L. ALBER et B. PY sans toutefois étendre leur acception à l'analyse des procédés grammaticaux qui fondent leur fonctionnement.

Abstract:

The weight of history and contacts between different civilizations, cultures and languages that marked Algeria in shaping the sociolinguistic landscape is important to better understand the place and role of changes in Algerian society. It is characterized by multilingual practices, resulting from

¹ Ce texte a fait l'objet d'une communication au 7^e Congrès Panhellénique et International des Professeurs de Français, *Communiquer, échanger, collaborer en français dans l'espace balkanique et méditerranéen*, Athènes, 21-24 octobre 2010.

intermingling surviving to the present day, and whose effects are felt in the language practices marked by numerous linguistic phenomena such as code-switching, borrowing, mixing the code.

Our paper will first, on the place of French in contact with other languages in order to understand the role of the variation as a factor in facilitating communication, cohesion in the exchanges and mutual understanding. On the other hand, it will be to ask whether the use of variation can, in some contexts, more complex trade and hinder the proper functioning of the communication not only in school and university level but also in the media socio-economic and professional. We refer to the concepts of simplification / facilitation and complexity as defined by J.-L. ALBER and B. PY without extending their meaning in the analysis of grammatical processes that underpin their operation.

Cet article a pour objet de poser le problème de l'utilisation de la variation linguistique comme facteur de facilitation ou de complexification de la communication dans des contextes différents : social, éducatif (scolaire et universitaire) et professionnel. Il s'agira en effet de s'interroger sur ces deux procédés utilisés par les informateurs dans leurs pratiques langagières, à partir de corpus constitués d'enregistrements de séances d'observation participante en classes de lycée de langues étrangères, d'enquêtes semi-directives à l'université et dans des contextes interactionnels non scolaires où ils prennent place.

Quand et comment apparaissent ces deux procédés ? Dans quels contextes sont-ils produits ? Quelles fonctions ont-ils au niveau discursif et pragmatique en vue d'atteindre l'intercompréhension et la co-construction du sens ?

Nous tenterons de répondre à ces questions en nous référant aux concepts de simplification/facilitation et de complexification tels que définis par J.-L. ALBER et B. PY sans toutefois étendre leur acception à l'analyse des procédés grammaticaux qui fondent leur fonctionnement.

Pour ce faire, nous commencerons par brosser un tableau rapide de la situation linguistique de l'Algérie puis nous aborderons l'analyse de ces phénomènes dans les trois contextes ci-dessus cités.

Contexte social

Situation linguistique de l'Algérie

L'Algérie se caractérise par une hétérogénéité socio-ethnique qui s'explique en partie par la présence des différentes invasions et par le brassage de différentes civilisations, cultures et langues qui l'ont marquée : byzantine, romaine, turque, phénicienne, espagnole et française. Cette hétérogénéité engendra des situations de contacts de langues dont les effets sont perceptibles, présentement, en Algérie caractérisée par une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et les relations commerciales mais parlée aussi par 67% d'Algériens en l'an 2003 (ROSSILLON, 1995, p. 91) et de la langue amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère (dans ses différentes variétés : kabyle, targui, chaoui, etc.), pour l'usage naturel d'une grande partie de la population. C'est ainsi qu'en Algérie, le français a un triple statut : première langue étrangère dans les cycles primaire et secondaire, langue d'enseignement de certaines filières scientifiques à l'université, langue de communication professionnelle, langue alternée avec d'autres parlers régionaux dans les pratiques langagières quotidiennes. Face à cette mosaïque linguistique de nombreux phénomènes dus aux contacts des langues surgissent dans les interactions telles que l'emprunt, le calque, l'interférence et l'alternance codique, au niveau de la facilitation et de la complexification. Pour illustrer le fait, nous allons retenir l'alternance de code.

Facilitation/complexification dans le discours social

Nous tenterons de montrer à partir de l'analyse d'un corpus recueilli auprès de locuteurs de la *chaîne trois*, chaîne radiophonique francophone, que la pratique de l'alternance codique relève de causes diverses dont la plus importante est une attitude des locuteurs algériens visant à dire, et donc à *faire* et à *être*. (KARA, 2004). L'alternance codique sera donc étudiée comme un phénomène pragmatique révélateur, dans certains cas, de la complexification et de la simplification de la

communication en vue de produire du sens car comme le souligne J. GUMPERZ, « une telle communication a d'importantes fonctions communicatives et comportent des significations qui, à bien des égards, sont semblables à celle des choix stylistiques dans les situations monolingues ». (1989, p. 111)

Le corpus que nous avons retenu comporte les deux caractéristiques de l'alternance codique telle que définie par P. GARDNER-CHLOROS (1983, p. 21) : l'usage alternatif de deux systèmes linguistiques indépendants l'un de l'autre et la production de l'alternance de langues dans un discours et plus particulièrement en situation de dialogue donc d'interaction. L'analyse de ces interactions révèle que le phénomène linguistique de l'alternance de code est effectivement récurrent chez nos informateurs : il sert à simplifier la communication lorsque celle-ci est jugée trop complexe en français comme l'indique l'extrait suivant :

— **Animatrice (An.)** : que représente pour vous la B.D. ?

— **Auditeur 1 (Aud 1)** : la bande dessinée ++ *semhili* [excusez-moi] + *nefhem errumyia besah ma nahederhach mlih* [je comprends le français mais je ne le parle pas bien] ...

— **An.** : *Ma'lich* [peu importe] + ce n'est pas grave + *ahdar bel 'arbiya* [parlez en arabe] + vous pouvez parler en arabe...

— **Aud 1** : d'accord, *saha* [merci] + *fil lhuma* [dans le quartier] *kanet* [elle était] importante + *hna* [nous] les jeunes + *kunna nhabuha* [on l'aimait] + *kanet fi la culture ta'na* [elle faisait partie de notre culture] ++ grâce à elle + *t'alemana le français* [nous avons appris le français]...

Cet extrait montre, d'une part, que l'animatrice, dans sa volonté d'encourager l'auditeur à s'exprimer, l'incite à utiliser l'arabe et a recours elle-même à l'arabe (ici l'arabe dialectal) pour s'assurer que l'auditeur a bien compris. Mais et d'autre part, elle traduit tous ses énoncés en français et ce faisant, elle présuppose que cette chaîne s'adresse aux auditeurs francophones. Par ailleurs, même si l'auditeur, qui juge qu'il lui est difficile de s'exprimer en français, manifeste le désir de

s'exprimer en arabe, dans la suite de son intervention, il fait appel à des énoncés en français et n'a recours à l'arabe que pour exprimer des idées qu'il ne peut pas exprimer en français. Les langues qui entrent dans la composition des énoncés produits — l'arabe dialectal et le français — sont partagées par les partenaires de la communication et l'alternance codique se manifeste ainsi dans l'organisation intraphrastique : des énoncés appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase.

Partant de l'hypothèse que l'alternance de code est une stratégie de communication utilisée dans la simplification par le passage du français à l'arabe dialectal et implique des modalités de fonctionnement spécifiques, nous pouvons observer deux types de procédés : ceux utilisés par nos locuteurs pour opérer des rapprochements entre des énoncés de langues différentes et ceux qui se rapportent aux différentes formes de négociation pratiquées, visent la simplification du discours et représentent donc une stratégie pour surmonter la complexité de la communication et la rendre plus dynamique. Parmi ces procédés, nous avons pu relever le recours à des déclencheurs (connecteurs) de l'alternance de code, empruntés à l'arabe dialectal et au français, véritables éléments modulateurs du discours, assurant la connexion, et permettant ainsi l'autosimplification de la communication, comme par exemple les monèmes fonctionnels ([fi] [fil] « dans », « dans le » assurant également une fonction phatique) et les coordonnants [u] , [wa] équivalents de « et », [e] qui établissent une relation de coordination tout en réduisant l'activité mentale, conduisent à une économie linguistique et donc à une simplification discursive en déclenchant soit l'alternance arabe-français soit français-arabe comme dans l'extrait suivant :

— **An.** : euh ++ comment imaginiez-vous l'an 2000 avant ?...

— **Au 2** : *bekri kunna nchufu l'an 2000 chrul + plein d'espoir ++ u bezef des projets et + rien n'a changé +++ u machakel kbar fi bledna + u lkhedma piston wella tmut fel miziriya +++ et je pense que rien ne changera/ » [avant on imaginait l'an 2000 comme plein d'espoir et beaucoup de projets et rien n'a changé et de grands problèmes dans notre pays et le travail se*

donne par piston ou tu meurs dans la misère et je pense que rien ne changera].

L'utilisation des conjonctions de coordination « u » [et] et « besah » [mais] ont pour but d'embrayer sur l'arabe dialectal ; elles servent à développer une argumentation dans cette langue pour contourner la complexité de ce type de discours en français tandis que le « et » permet le passage au français. L'auditeur 2 opère un aller-retour entre le français et l'arabe dialectal dans le désir de faire passer son message mais ne prend pas la peine d'en avvertir l'animateur comme le fait l'auditeur 1 car il sait que celui-ci va le comprendre : il est algérien comme lui, même s'il a une maîtrise du français identique à celle d'un natif.

Tous ces procédés de simplification portés par l'alternance codique brisent l'homogénéité du discours en l'ouvrant sur un ailleurs linguistique mais assurent la continuité de la communication en l'ancrant dans un « ici » socioculturel, phénomène que l'on peut interpréter comme une volonté de construction d'une communauté de références culturelles et identitaires en partage. Nous ne sommes plus tout à fait dans le cadre de l'interaction exolingue puisqu'il n'y a pas de divergence socioculturelle, la seule caractéristique de l'interaction sociale dont nous avons analysé des extraits ci-dessus est celle de l'inégalité de maîtrise du code linguistique.

Toutes ces stratégies reposent sur le partage implicite d'un système de valeurs culturelles ou de connaissances. Qu'en est-il dans le contexte éducatif ?

Contexte éducatif

Dans le domaine de l'enseignement, le français a une place prépondérante du fait que dans le cycle scolaire, elle reste la première langue étrangère dont l'apprentissage intervient dès la troisième année du cycle primaire et qu'à l'université elle reste la langue d'enseignement des filières scientifiques et techniques.

Facilitation/complexification en milieu scolaire

Lors d'une enquête que nous avons menée dans le cadre d'un projet de recherche (KEBBAS, 2007), nous avons enregistré des interactions verbales professeurs/apprenants et apprenants/apprenants (Ap) en cours d'espagnol et d'allemand en classes de terminale au lycée. Nous avons pu constater

qu'aussi bien le professeur d'espagnol (PrE) que le professeur d'allemand (PrA), ont recours au français pour faciliter la compréhension des notions à faire acquérir aux apprenants (notions lexicales ou grammaticales) comme l'indiquent les extraits suivants :

Extrait 1 (cours d'espagnol) :

— **PrE** : euh ++ qu'est-ce que c'est que la *falda* ?

— **Ap1** : m'sieur + une jupe !...

— **PrE** : voilà ! C'est ça +++ une jupe oui
+++ une jupe

Extrait 2 (cours d'allemand) :

— **PrA** : dans ++ *ein Schüler* ++ qu'est-ce
que c'est que + *ein* ?

— **Ap1** : un article madame !

Les deux extraits ci-dessus peuvent être considérés comme appartenant au registre de la *conversation exolingue* que J.-L. ALBER et B. PY considère comme « toute interaction verbale en face à face caractérisée par des divergences particulièrement significatives entre les répertoires linguistiques des participants » (2004, p. 175). S'agissant de notre corpus, les divergences linguistiques dans la langue cible existant entre les enseignants et les apprenants apparaissent significatives dans la mesure où les premiers ont des compétences linguistiques qui s'apparentent à celles de natifs et ont la tâche de la transmettre aux seconds qui la maîtrisent peu car ils sont en phase d'apprentissage. C'est ainsi que le français, qui a pourtant le statut de langue étrangère au même titre que l'espagnol et l'allemand, sert de facteur de facilitation de la communication en classe dans la mesure où certains énoncés en français représentent « une version simplifiée » à laquelle l'enseignant a recours pour se simplifier la tâche et simplifier celle de ses interlocuteurs, en l'occurrence ici, les apprenants. Il s'agit à la fois d'autofacilitation et d'hétérofacilitation que J.-L. ALBER et B. PY définissent ainsi : « L'autofacilitation consiste à se faciliter la tâche à soi-même ; l'hétérofacilitation consiste à simplifier la tâche de l'autre partenaire. » (2004, p. 179) Autofacilitation car les enseignants choisissent de traduire ou d'expliquer en français pour surmonter l'écueil du silence significatif des apprenants ; hétérofacilitation car les apprenants

peuvent ainsi transférer les connaissances linguistiques acquises en français en langue cible (l'espagnol et l'allemand). En effet, plutôt que de se lancer dans des explications en langues cibles qu'ils jugent complexes pour les apprenants, les enseignants recourent à la langue française par le biais de la traduction en français. Intervient alors ici le problème des représentations que les enseignants ont du niveau des apprenants en langues cibles et de leurs compétences en français ; ils présupposent ainsi que le français est une langue qui appartient au répertoire linguistique des apprenants, que c'est une langue de pratique quotidienne pour eux. Ces représentations trouvent en quelque sorte leur origine dans le fait que pour résoudre un problème de compréhension, les apprenants s'adressent à leurs professeurs d'espagnol et d'allemand en français :

En cours d'espagnol :

— **Ap1** : Monsieur + j'ai pas compris +++
desea...

— **PrE** : Tu ne suis pas ++ je l'ai déjà
expliqué ++ désirez-vous...

— **Ap2** (interrogé par le professeur et ne
trouvant pas ses mots) : comment on dit + tenir ?

— **PrE** : *tener*.

En cours d'allemand :

— **Ap1** : c'est au début de la phrase +
madame...

— **PrA** : mais oui +++ bien sûr...

Cette stratégie de facilitation/simplification qui consiste à utiliser le français dans les interactions en classes d'espagnol et d'allemand peut s'observer au niveau même des interactions entre apprenants. Ainsi, dans les extraits qui suivent, les apprenants discutent entre eux soit en français, soit en français alterné avec l'arabe dialectal :

— Ap1 : *mucho gusto* +++ qu'est-ce que ça
veut dire ?

— Ap2 : enchanté !+

— Ap1 : j'ai pas compris +++ *ma fhemtch* [je
n'ai pas compris]

— Ap2 : c'est facile +++ *tag* ça veut dire le
jour + *ennhar* [le jour].

L'alternance codique qui mobilise au moins trois langues (la langue cible, le français et l'arabe dialectal) peut être ici

considérée comme une stratégie de facilitation de la communication car en effet, malgré la politique d'arabisation menée depuis 1969, le français reste présent, au niveau scolaire, non seulement comme première langue étrangère mais aussi comme langue de médiation dans l'E/A des autres langues étrangères, qu'elle soit utilisée exclusivement ou alternée avec les langues locales (ici l'arabe dialectal). C'est le reflet immédiat de la réalité linguistique algérienne comme nous l'avons souligné dans le premier point et les pratiques linguistiques des apprenants n'échappent pas à cette réalité. En effet, l'analyse des réponses à un questionnaire que nous avons remis aux apprenants des classes d'espagnol et d'allemand faisant partie de notre échantillon, a montré que 67,75% (soit 21/31) d'entre eux déclarent parler, en famille, le français ou le français alterné avec l'arabe dialectal.

Facilitation/complexification en milieu universitaire

En Algérie, les filières universitaires dans les domaines scientifiques et techniques sont toujours enseignées en français. Dans ce cadre spécifique, le problème se pose différemment car les étudiants qui arrivent à l'université ont certes fait neuf années de français mais ont des difficultés à suivre un enseignement spécifique en français.

Ainsi, de nombreux travaux de recherche ont montré les difficultés rencontrées par ces étudiants tant en matière de compréhension que d'expression. La communication spécifique à ces filières s'en trouve entravée et l'emploi du français apparaît alors comme un facteur de complexification car, comme le remarque très justement Marielle CAUSA, la situation de communication est différente de celle observée au niveau scolaire et ce n'est pas la compétence linguistique des étudiants qui est en cause mais bien le nouvel objectif (français de spécialité) donnant lieu à une nouvelle situation de communication (2001, p. 10).

Encore que la maîtrise des compétences en langue usuelle se doit d'être relativisée car comme le note très justement S. BRAIK, qui a mené une enquête au département d'agronomie de l'université de Mostaganem, les chiffres concernant la maîtrise du français montrent que seuls 17,12% des étudiants de 1^{re} année dans cette filière ont obtenu une moyenne égale ou

supérieure à 10/20 à l'épreuve de français de l'examen du baccalauréat (2008, p. 83). Toujours est-il que la terminologie inhérente à chaque discipline scientifique (mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles) leur a été inculquée en arabe durant le cycle scolaire et qu'il s'en suit alors un décalage préjudiciable à la réussite de leurs études. Une enquête menée auprès des étudiants de la filière « presse écrite » par F.-Z. SAKRANE a montré que 64% des étudiants avaient des difficultés à comprendre un document spécialisé en langue française et 50% à comprendre un cours magistral (2009). Afin de pallier à cette situation, à partir de l'année universitaire 1998-1999, des programmes de renforcement linguistique en français ont été mis en place dans certaines filières (sciences médicales, biologie, agronomie, etc.) avec pour objectifs de répondre aux besoins linguistiques et communicationnels des étudiants, à leurs impératifs scientifiques et professionnels futurs.

De nombreuses expériences ont été menées depuis mais les résultats de ces programmes de renforcement linguistique en français ne sont pas connus faute d'enquêtes dans ce domaine. Il conviendra d'initier des recherches afin d'évaluer la portée de ces programmes et d'examiner si la complexification agit seulement au niveau des termes techniques ou si elle touche également le français usuel et les compétences procédurales. Comment s'opère la facilitation dans les cours de renforcement linguistique à l'université ? C'est la question à laquelle nous nous proposerons de répondre dans des recherches ultérieures.

Contexte professionnel

Dans le milieu socioprofessionnel, de nombreux textes réglementaires font obligation de l'utilisation de la langue arabe (loi n°91-05 du 16 janvier 1991 ; loi n°91-05 du 16 janvier 1998 ; ordonnance n°96-30 du 21 décembre 1996). Malgré ces prescriptions réglementaires, le français reste la langue de travail mais aussi d'échanges informels dans les entreprises publiques algériennes comme nous allons le voir ci-dessous.

De nombreux travaux ont été menés notamment pour élaborer des contenus de formations FOS à la demande des entreprises algériennes et étrangères installées en Algérie. Dans ce cadre, une enquête menée par H. KHEDDACHE (2010) dans l'entreprise algérienne du gaz et de l'électricité (SONELGAZ) a

montré le rôle du français comme moyen de facilitation de la communication professionnelle. À la question de savoir ce que représentait pour eux la pratique du français au travail, 87% du personnel interrogé (80/90) a répondu que l'utilisation du français en situation professionnelle représente la mise en pratique de la langue de travail, de la technicité et de la promotion professionnelle et aucun d'entre eux n'a déclaré que la pratique de cette langue pouvait causer une situation d'incommunicabilité avec les collègues.

Les représentations qu'ils se font du français sont positives dans la mesure où la majorité des agents interrogés (72% soit 64/90) estiment que cette langue est non seulement un outil de travail (communication formelle à l'oral et à l'écrit) mais représente également un moyen de maîtriser la technologie, d'atteindre un statut professionnel appréciable, de se positionner dans la modernité et de s'ouvrir sur l'Autre. La langue française dans cette entreprise est perçue non seulement comme facteur de facilitation de la communication mais aussi comme vecteur d'épanouissement professionnel et, paradoxalement, c'est la langue arabe (dans sa variante classique) qui revêt le statut de facteur de complexification. Ainsi, pour 61% des employés de SONELGAZ (55/90) l'arabe classique ne bénéficie pas d'un statut important au travail et ceux-ci déclarent en outre qu'ils seraient en situation inconfortable si les textes réglementaires cités ci-dessus étaient réellement appliqués car, comme le souligne H. KHEDDACHE (2010), ni l'administration, ni les employés n'utilisent la langue arabe classique comme langue de travail.

Toutefois, il convient de relativiser ces résultats car certaines réponses indiquent que le français au travail peut parfois être un facteur de complexification de la communication et met certains employés en situation d'insécurité linguistique. Pour un des locuteurs par exemple (L2), certains de ses collègues ne maîtrisent pas le français et opèrent un processus de simplification en ayant recours aux langues maternelles (arabe dialectal, berbère). C'est ainsi que, concernant l'usage des dialectes en situation professionnelle, celui-ci déclare : « [...] c'est la seule langue qu'ils maîtrisent. Donc ils n'ont pas le choix ! ». Un autre locuteur (L1) déclare à propos de l'usage du français dans l'entreprise :

[...] On peut parler de sentiment d'insécurité linguistique par faute de maîtrise de la langue de communication, tu te rends compte ! Certains ont peur d'intervenir dans les séminaires et réunions parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue française !...je crois qu'ils ont tort, puisqu'il n'existe pas de loi qui les oblige à parler en français [...].

En fait, ce locuteur pointe du doigt le cœur du problème : rien n'oblige à utiliser le français dans le milieu socioprofessionnel mais c'est la tradition, la culture de l'entreprise qui l'impose ainsi que le déclare si bien ce locuteur :

C'est plus une question de culture..., on écrit en français... on parle plus en français parce que la culture de l'entreprise l'exige ! Les termes sont connus par tous, ils sont maîtrisés par tous, c'est donc une question de besoin, Ils savent que cette langue est maîtrisée par tous... de notre part on sait qu'ils nous comprennent mieux...

Ainsi que le déclare très justement H. KHEDDACHE (2010) :

Les locuteurs ayant un statut professionnel élevé génèrent des représentations sociolinguistiques pleinement positives des langues qu'ils pratiquent (en l'occurrence ici, le français). Dès lors, leurs pratiques sont considérées comme le modèle de pratique langagière en situation professionnelle. Des employés appartenant à des catégories socioprofessionnelles moins hiérarchisées essayent constamment de parler la langue pratiquée par leurs supérieurs considérée comme la langue de pratique langagière de référence.

Les entretiens que H. Kheddache a menés avec les employés de cette entreprise montrent donc que le français est perçu comme facteur de facilitation de la communication. Ceci trouve son origine dans la culture de l'entreprise et dans le désir des employés de tendre vers la pratique du français considéré comme « langue de pratique langagière de référence » et donc comme langue de promotion professionnelle. Il faut ajouter à cela le fait que de nombreuses formations professionnelles sont dispensées en français et que les notes de services, factures, rapports et autres procès-verbaux de réunions sont rédigés en

français. Nous avons pris l'exemple de la SONELGAZ mais la situation est vraie aussi pour de nombreuses entreprises publiques (SONATRACH, etc.). Par ailleurs, si le français est un facteur de facilitation de la communication dans les entreprises publiques il l'est aussi dans les entreprises privées. En effet, l'essor économique et l'ouverture de l'économie algérienne aux capitaux étrangers imposent l'emploi du français comme langue de travail et de communication usuelle : dans les industries et les services, c'est la langue de référence.

Conclusion

En Algérie, l'utilisation des différentes variétés du français comme stratégie de facilitation ou marque de complexification est déterminé par les différents contextes dans lesquels a lieu la communication, ce qui confère à cette langue un quadruple statut : première langue étrangère dans les cycles primaire et secondaire ; langue d'enseignement de certaines filières scientifiques à l'université ; langue de communication professionnelle ; langue alternée avec d'autres parlers régionaux dans les pratiques langagières quotidiennes. C'est ce qui détermine son impact sur les procédés de simplification de la communication. C'est ainsi qu'en contexte social, la simplification est notamment portée par l'alternance codique qui assure la fluidité de la communication en l'ancrant dans un « ici » socioculturel, phénomène que l'on peut interpréter comme la volonté de construction d'une communauté de références culturelles et identitaires en partage. En contexte scolaire, l'alternance codique, mobilisant au moins trois langues (la langue cible, le français et l'arabe dialectal) et reflet immédiat de la réalité linguistique algérienne, peut être considérée comme une stratégie de facilitation de la communication où le français est langue de médiation. En contexte universitaire, l'emploi du français apparaît comme un facteur de complexification dans la mesure où la situation de communication est différente de celle observée au niveau social et scolaire : les compétences linguistiques requises dépassent celles de la communication usuelle. En contexte professionnel enfin, le français est perçu comme facteur de facilitation de la communication et son utilisation trouve son origine dans la culture de l'entreprise ; toutefois, dans certaines situations,

l'usage du français est ressenti comme facteur de complexification de la communication par certains employés se trouvant en situation d'insécurité linguistique.

Références bibliographiques

ABBES-KARA Attika, 2004, « L'alternance codique comme stratégie discursive dans la réalité algérienne », dans, BOYER Henri, (dir.), *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, Paris, L'Harmattan.

ALBER, Jean-Luc et PY Bernard (1985). « Interlangue et conversation exolingue » dans GAJO Laurent et al. (éds), 2004, *Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard PY commentés*, LAL, Crédif, Didier, p. 171-185.

BRAIK Saadane, 2008, « L'enseignement du français au département d'agronomie : analyse des besoins et expertise des programmes », dans, *Synergies Algérie*, n° 2, p 79-92.

CAUSA Maria, 2001, « De la simplification en classe de français, langue professionnelle », dans, *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], n° 7, mis en ligne le 05 mai 2009. URL : <http://cediscor.revues.org/302>.

GARDNER-CHLOROS Penelope, 1983, *Code-switching : approches principales et perspectives*, *La linguistique*, vol.19, fasc. 2, p. 21-53.

GUMPERZ John Joseph, 1989, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Éditions de Minuit.

KEBBAS Malika, 2007, « Les langues dans les classes algériennes. Enquêtes à Blida », dans ASSELAH-RAHAL Safia et BLANCHET Philippe, (dir.), *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique*, Fernelmont, EME, Cortil-Wodon (B), (Proximités).

KHEDDACHE Hdjila, 2010, *Pratiques et représentations langagières dans l'entreprise algérienne : le cas de SONEGGAZ*, Mémoire de Magister, ENS de Bouzaréah, EDAF.

ROSSILLON Philippe (dir.), 1995, *Atlas de la langue française*, Paris, Bordas.

SAKRANE Fatma Zahra., 2009, *Analyse et évaluation des besoins en langue française des apprenants en sciences politiques et de l'information : cas de la filière « Presse écrite »*, Mémoire de Magister, ENS de Bouzaréah, EDAF.